

Bureau des juniors AACC : Appel à candidatures 2020 – 2022

Paris, le 15 mai 2020 - **Créé en 2017 pour donner la parole aux jeunes, l'AACC lance un appel à candidatures pour composer un nouveau bureau composé de 15 membres.**

Laurent Habib, Président de l'AACC, a placé dans les chantiers prioritaires le rapprochement de l'AACC avec tous les salariés d'agences et plus particulièrement l'implication des plus jeunes d'entre eux. Sur mandat du conseil d'administration de l'AACC, le bureau des juniors sera la voix des nouvelles générations en agence, mènera une réflexion et conduira ses travaux en s'appuyant sur les instances, CA, délégations, commissions et équipes de l'AACC.

Pour postuler, les candidats devront justifier à la date de leur entrée en fonction, d'être **âgé de moins de 28 ans** et de bénéficier de **plus d'un an d'ancienneté en CDI** en agence. Cet appel est réservé à tout collaborateur d'une agence membre de l'AACC, répondant à ces deux critères de sélection.

Chaque candidat devra se présenter via une lettre de motivation et un aperçu de ses réalisations témoignant de son attachement au secteur.

Julien Casiro, Vice-Président de la délégation Digital et fondateur de l'agence Braaxe, prend la suite de Jean-Paul Brunier, Global Client Leader de Publicis Groupe et administrateur de l'AACC, pour poursuivre son action et impulser une nouvelle dynamique au bureau des juniors.

Il souligne : « *Je souhaite lancer rapidement des chantiers témoignant de l'attractivité des métiers et des carrières avec ces jeunes talents, représentatifs de toutes les fonctions et expertises en agence* ».

Chaque candidat devra se présenter via une lettre de motivation et un aperçu de ses réalisations témoignant de son attachement au métier.

Les candidatures devront être adressées à csevray@aacc.fr avant le 10 juin 2020.

A l'issue de cette première phase, un comité de sélection présidé par Julien Casiro et composé de 3 administrateurs de l'AACC retiendront 15 candidats.es, qui deviendront membres du bureau des juniors, pour une durée de 2 ans, sous réserve de conserver un poste au sein d'une agence membre de l'AACC. Les membres éliront ensuite leur président.e parmi eux.

Contact Presse :

Loraine Roncin lroncini@aacc.fr - 01 47 42 27 26

Bio express - Julien Casiro

Julien Casiro est diplômé d'une maîtrise d'Audiovisuel et Sciences de l'Art à l'Université Paris I et titulaire d'un MBA de l'école supérieure d'études cinématographiques (ESEC). Après avoir travaillé dans plusieurs sociétés de productions au sein des départements media et web (TF1, Endemol, Coyote, Air Production), il fonde l'agence Braaxe. Il est nommé en 2019, vice-président de la délégation Digital de l'AACC, aux côtés de Grégory Pascal. Il intègre en 2020, le conseil d'administration et le bureau de l'AACC. Il développe le projet Beyond Talent à l'AACC pour promouvoir l'attractivité des métiers en agence.

A propos de l'AACC

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : développement, droit social, finance, juridique, RSE et talents. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

www.aacc.fr